

Les deux tarifs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 48

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193267>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« Pour que le roi guérisse, il faut qu'il porte, pendant deux jours, la chemise d'un homme heureux. » Le roi fit chercher d'abord à sa cour, puis à la ville, l'homme heureux dont la chemise devait lui rendre la santé. Peine perdue ! courtisans ou citadins avaient tous à se plaindre de quelqu'un ou de quelque chose ; tous étaient dévorés de désirs non satisfaits ; aucun d'eux ne croyait avoir le bonheur en partage.

Le roi, à qui l'on disait, chaque jour, que tout le monde était heureux sous son règne, fut d'abord très irrité et très attristé de cette nouvelle. « Qu'on recherche dans les campagnes, ordonna-t-il. Là, du moins, les gens heureux ne manquent pas ! »

La plupart des courtisans se mirent aussitôt en route, autant pour fuir la mauvaise humeur du roi que pour faire preuve de zèle. Il fouillèrent fièvreusement et scrupuleusement tout le royaume. Mais ce fut sans succès. Désespérés, ils revenaient rendre compte au roi de l'inutilité de leur long voyage, quand ils aperçurent, au milieu d'un champ, un homme qui chantait et dansait en même temps, et qui donnait des signes d'une joie sans mélange. Vite, on s'approche de lui et on l'entoure, de peur qu'il ne s'échappe.

— Es-tu heureux ? lui crièrent les courtisans tous à la fois.

— Si je suis heureux... ! dit le paysan fort surpris, je ne changerais pas mon sort pour celui du roi.

A peine avait-il prononcé ces mots qu'il était lié et déshabillé. Hélas ! cet homme heureux n'avait pas de chemise.

ARSÈNE PETIT.

Le XIX^e Siècle, citant, l'autre jour, divers exemples de fermeté et de courage chez des condamnés au dernier supplice, rappelait comme suit, — par la bouche d'un vieil officier, — l'attitude, en pareille circonstance, d'un soldat de la légion étrangère pendant la campagne du Mexique :

Fait malheureusement vu mourir, durant ma carrière, beaucoup de braves gens d'une façon admirable. Mais je confesse que j'ai aussi été singulièrement remué par la mort étonnante d'un vieux bandit.

C'était au Mexique. Nous étions campés à Passo-del-Mancho, depuis quelque temps, et il y avait là, parmi les troupes, un fort détachement de la légion étrangère. La légion ! ce n'est pas moi qui en médierai, et la façon dont elle se conduisit au Dahomey ne m'étonne point ; je connais ces gaillards-là ; il y a des moments où on peut tout leur demander. Il me semble, tout de même, que sa composition s'est un peu purifiée aujourd'hui, car les soldats qui sont capables, non seulement de donner superbement dans les « coups de chien », mais d'observer strictement la discipline que leur impose le général Dodds, ne peuvent être que de bons et vaillants garçons.

Mais, en mon temps, à côté de vrais héros, il y avait de « sacrées pratiques », comme nous disions dans la légion.

On n'avait que trop « chapardé » au cours de l'expédition. Des ordres sévères vinrent de réprimer sans pitié des « écarts » (je me sers d'un joli euphémisme !) qui finiraient par rendre la pacification impossible. Il faut dire qu'on tint compte de ces ordres en général, et que pendant quelque temps on n'entendit plus parler de ces actes de brigandage qui nous désolaient, nous autres officiers, pour le bon renom de notre armée.

Mais, un beau jour, les habitants d'un village, à deux lieues d'où nous étions, vinrent porter au commandant du camp des doléances effarées. Dans la nuit, une maison avait été épouvantablement pillée, et les habitants avaient été massacrés. Ah ! ils ne mentaient pas, les pauvres diables ! On me chargea d'éclaircir les choses. Je me rendis dans la maison en question : tout y était sens dessus dessous, tout y avait été saccagé, et les propriétaires tués à coups de bayonnette.

Les Mexicains accusaient des légionnaires. L'enquête ne fut pas difficile ; à toutes les dépouilles dont ils s'étaient imprudemment parés, je ne tardai pas à reconnaître les coupables. Ils étaient cinq mauvais garnements, que j'avais vu pourtant se battre crânement quand il l'avait fallu.

C'est sur l'instigation de l'un d'eux, un grand diable que j'ai encore devant les yeux et qu'on surnommait La Ficelle, qu'ils avaient organisé cette déplorable escapade.

La justice, comme vous savez, ne traîne pas en campagne. Ces brutes furent traduites devant une cour martiale.

La Ficelle, dégradé, ne concevait pas beaucoup, cependant, qu'on lui fit un si gros grief de ce qu'il ne jugeait que bagatelle.

— Mais puisqu'on est en guerre, répondait-il tranquillement, il n'y a pas de mal !

Cette argumentation, qui révélait des notions déplorablement confuses sur la façon de comprendre une conquête militaire, n'ébranla que faiblement, comme vous pensez, les juges chargés de statuer sur son sort.

Il fut condamné à être fusillé, avec ses complices.

— Ah ! dit-il avec étonnement, il ne valait pas la peine de faire tant de bruit pour des Mexicains égorgés, alors que sur le champ de bataille, on le félicitait pour en avoir occis beaucoup d'autres. Puis il se remit de sa surprise, fit le geste d'un homme résigné à tout et il ajouta avec insouciance, de cet accent bizarre qui rendait sa nationalité (se la rappelait-il lui-même ?) difficile à deviner : « Eh bien, allons-y ! »

On « y alla », en effet, presque tout de suite, et le peloton commandé pour la funèbre besogne se plaça devant les cinq condamnés qui, par habitude militaire, s'alignaient machinalement avant qu'on leur liât les mains. La Ficelle fumait sa pipe, sans en perdre une bouffée...

C'était un acte de justice nécessaire, mais c'est une vilaine tâche tout de même que de présider à l'exécution de lascars qu'on a connus, qui ont servi sous vos ordres, et dont on a pu éprouver la bravoure, malgré tout ! Aucun d'eux n'avait voulu qu'on lui bandât les yeux.

Les fusils — c'étaient encore des fusils à piston — furent armés, on mit en joue. Un

adjudant fit un signe. Un bruit terrible, que j'entends toujours, un nuage de fumée, puis un lourd silence...

Quand la fumée se fut dissipée, on s'aperçut avec stupeur que, par une sorte de prodige, La Ficelle était resté debout. Il n'avait pas été atteint par cette pluie de balles qui avaient mortellement frappé les autres.

Alors, — oh ! cela je ne l'oublierai jamais ! — sa pipe dans un coin de la bouche, qu'il fumait toujours, il tourna la tête de mon côté, et il dit d'une voix très calme :

— Eh bien ! et moi, mon lieutenant ?

Et pas de forfanterie, pas de cynisme. Rien que de la surprise !... Quels hommes c'étaient tout de même, que ces coquins-là !

Il fallut recommencer le feu tout exprès pour lui. Mais je vous avoue que j'avais fermé les yeux et que j'étais beaucoup plus pâle que le condamné !

Société de l'Orchestre. — Le second concert d'abonnement a été donné, avec le concours de M. Slivinski, pianiste, qui a débuté par le concerto n° 4 de Rubinstein, œuvre un peu touffue et exigeant, pour être parfaitement comprise, plus de puissance d'exécution que n'en a mis l'artiste. Par contre, ce dernier nous a ravés dans les morceaux joués par lui seul. Quel fini et quelle délicatesse de toucher ! Il est vrai que M. Slivinski était merveilleusement secondé par un piano Erard, dont les notes poétiques donnaient un charme infini à des compositions comme le *Nocturne* et le *Scherzo*, de Chopin. Inutile d'ajouter qu'après les *Papillons*, de Schumann, fort bien rendus, du reste, la salle a applaudi chaleureusement l'exécutant.

L'Orchestre avait choisi comme pièce de résistance la *Symphonie de Méhul*, en sol mineur ; les thèmes n'en sont pas très caractéristiques et le tout a un air trop vieillot pour nos goûts modernes, le quatuor étant pour ainsi dire seul en jeu.

Grieg et Wagner étaient bien représentés, le premier, par ses *Mémoires épiques*, aux accents tour à tour tendres et passionnés, et l'auteur des *Nibelungen*, par la « Scène finale » et « l'Incantation du feu » de la *Walkyrie*, d'une coloration chaude et variée.

Malheureusement, l'Orchestre n'a pas répondu aux espérances que nous donnait le premier concert ; la cohésion et l'ensemble ont fait défaut, surtout dans la symphonie et dans l'accompagnement du concerto.

La *Marche héroïque*, de St-Saëns, que nous entendions pour la première fois, est un morceau original, bien rythmé et de noble envergure.

Vendredi 2 décembre, concert (hors abonnement), avec le concours de Joachim, violoniste, et M. Gayrros, pianiste.

Les deux tarifs.

Nous trouvons dans de vieilles papiers le compte d'un serrurier de Lausanne chargé de faire des réparations à la porte de Saint Martin, en 1796, porte qui était située à l'endroit où se trouve aujourd'hui la maison de M. J.-J. Mercier.

Il y avait alors deux tarifs pour les maîtres d'état occupés par la commune

de Lausanne, l'un pour les travaux *intra muros*, l'autre pour les travaux effectués *extra muros*, c'est-à-dire au-delà des murs d'enceinte.

Ce dernier tarif était de beaucoup le plus élevé.

Le rusé serrurier trouva le moyen de se mettre au bénéfice des deux tarifs en établissant son compte comme suit :

Pour renforcer une barre de fer de la porte St-Martin, en dedans 20 batz.
Planté plusieurs grands clous 5 »
Pour les avoir rivés de l'autre côté 7 »

Solutions du problème de samedi dernier :

5 fr. 1 fr. 10 cent.

9 151 40 = 45 + 151 + 4 = 200
18 102 80 = 90 + 102 + 8 = 200
27 53 120 = 135 + 53 + 12 = 200
36 4 160 = 180 + 4 + 16 = 200

Nous avons reçu 45 réponses justes et le tirage au sort a donné la prime à M. E. Siegenthaler, à Trub, canton de Berne.

Enigme.

Je suis rose sans être rose;
Je meurs sans avoir été rose,
Et cependant j'étais bien rose.

Boutades.

Un jeune libertin, qui s'était fait maintes fois fourrer au violon pour tapage nocturne dans les rues, offrait l'autre jour ses services à un entrepreneur, auquel il présentait entre autres un certificat délivré par le commissaire de son quartier, se terminant par ces mots : « Il s'est toujours bien conduit au poste. »

En ce moment on fait dans toute la France une enquête relative au goître ou au crétinisme. Ignorant jusqu'au nom de cette dernière affection, un maire d'une commune du midi avait à répondre à la circulaire du sous-préfet, contenant ces mots :

— Combien y a-t-il de *crétins* dans votre commune ?

Il crut qu'on avait voulu mettre *chrétiens*, et il écrivit aussitôt :

« Nous le sommes tous, excepté deux juifs. »

Un gros paysan consultant un médecin de campagne lui demandait :

— Dites-moi franchement ce que j'ai, docteur.

— Eh bien, je crois qu'il y a là... un peu d'hydropisie.

— Qu'est-ce ça, l'hydropisie ?

— Eh bien, c'est de l'eau que vous avez dans le corps.

— Taisez-vous!... Après tout, ça m'étonne pas : je me suis toujours méfié de ces cabartiers.

L'autre jour, un jeune homme blond épousait une femme de soixante ans. La bénédiction reçue, l'épouse se tournant vers son mari et lui tendant la main :

— Sans rancune, dit-elle.

Un gros financier prétendait donner, un de ces derniers jours, dans un salon, la primeur d'une nouvelle politique.

Un jeune secrétaire d'ambassade affirmait que la nouvelle était erronée.

— Je vous donne ma *parole d'honneur*, dit le financier, que la nouvelle est exacte.

— Je parie cent louis qu'elle ne l'est pas, répond le diplomate.

— Ah ! réplique alors le banquier, je n'en suis pas assez sûr pour en parier.

Deux jeunes gommeux, Schmidt et Donald, discutent de l'ancienneté et de la noblesse de leurs familles. Et à ce point de vue chacun d'eux cherche à primer l'autre :

— Ce dont je suis certain, disait Schmidt, c'est qu'il n'y avait pas de Donald dans l'arche de Noé.

— Oh ! répond l'autre, c'est que les Donald avaient déjà des vaisseaux à eux !

Au baccalauréat :

Le professeur. — Est-ce que ma question vous embarrasse, monsieur ?

Le candidat. — Non, monsieur, ce n'est pas la question, c'est la réponse.

On lit sur la devanture d'un marchand de gants :

Gants de peau de dame
de toutes qualités
depuis 95 centimes jusqu'à 3 francs.

Le docteur X disait un jour à l'un de ses amis :

— Mon cher, ne prêtez jamais de petites sommes, car il en est de l'argent comme de l'émétique : administré à petites doses, on ne le rend pas.

Bonnes gens font les bons pays,
Bon cœur fait le bon caractère;
Bons comptes font les bons amis,
Bon fermier fait la bonne terre;
Bons livres font les bonnes mœurs,
Bons maîtres les bons serviteurs;
Les bons bras font les bonnes lames,
Le bon goût fait les bons écrits;
Bons maris font les bonnes femmes,
Bonnes femmes font les bons maris.

Naïveté :

— Mon bébé est un peu souffrant, disait une jeune mère à un visiteur des plus naïfs. Je crains que le lait de sa nourrice ne soit trop fort pour lui.

— Cet inconvénient est facile à remédier, et je ne comprends pas qu'il vous embarrasse, répond le visiteur. Qui vous empêche de couper ce lait avec de l'eau.

Vengeance cruelle. Un boucher avait pour voisin un boulanger connu dans toute la ville pour le volume minuscule de ses petits pains. Un jour, il rencontre devant sa porte le boulanger, qui lui demande d'où il vient.

— Je suis allé chercher six petits pains chez vous.

— Où sont-ils donc ?

— Dans ma casquette : ils sont si petits qu'il y a assez de place.

Le boulanger jura de se venger de la mauvaise plaisanterie. Peu de temps après, il rencontre le boucher.

— D'où venez-vous, voisin ? lui demande ce dernier

— De chez vous, où j'ai acheté une tête de veau.

— Et où est-elle donc ?

— Sous ma casquette, répond le boulanger.

Et il s'en va fièrement, enchanté de sa vengeance.

THÉÂTRE. — Aujourd'hui, 26 novembre, *matinée extraordinaire* au bénéfice des cuisines scolaires : **Les Plaideurs**, comédie en 3 actes, de Racine. Prix des places : A toutes les places du bas et des premières galeries, 1 fr. — A toutes les places de la seconde galerie, 50 cent. — Rideau à 21½ h.

Demain dimanche : **La Voleuse d'enfants**, drame en 8 tableaux.

Jeudi, 1^{er} décembre : **L'Age ingrat**, comédie en 3 actes, de Pailleron.

L. MONNET.

En souscription, pour paraître à la fin de l'année. Nouvelle édition de la

PREMIÈRE SÉRIE

DES

CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

considérablement augmentée et illustrée de jolis dessins, par RALPH.

On souscrit au *Bureau du Conteur Vaudois* ou par carte correspondance. Prix de souscription: fr. 1,60.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.
St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 26,75. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 105. — De Serbie 3 % à fr. 81,50. — Bari, à fr. 57. — Barletta, à fr. 38. — Milan 1861, à fr. 37,50. — Milan 1866, à fr. 11. — Venise, à fr. 25. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 104,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,25. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 14,50. — Tabacs serbes, à fr. 11,50. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour tous autres titres.* — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-D-HOWARD.